

XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire
de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire en coopérations

PROPOSITION DE COMMUNICATION

Acronyme : CRES (S) (à reprendre dans le nom du fichier)

Axe dans lequel se situe la communication : 1,2 ou 4

Proposition d'au maximum 1200 mots précisant le sujet, la méthodologie et le cadre théorique :

La loi sur l'ESS va donner une existence légale aux Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire, citées pour la première fois dans un texte de loi à propos de la mise en place des emplois d'avenir

La communication se propose dans un premier temps de résumer l'histoire de ces associations devenant institutions. Issues des GRC, Groupements Régionaux de la Coopération, s'élargissant aux Mutuelles en GRM, puis aux Associations, GRMA puis de se transformer en CRES, Chambres Régionales de l'Economie Sociale et pour certaines en CRESS, par l'ajout de Solidaire

Dans un deuxième temps elle dégagera les points communs de ces structures et mettra en valeur un certain nombre de spécificités de certaines d'entre elles

Elle tentera ensuite de voir dans quelle mesure leur action a induit des coopérations entre les différents acteurs et familles de l'ESS, ou a été centré sur une démarche globale de « lobbying » de l'ESS auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques

Elle sera fondée sur l'examen des documents, sites, rapports d'activités et un certain nombre d'entretiens